



Règlement du Monumen'Trail 2018



Le club d'athlétisme de Neufchâteau a le plaisir de vous accueillir pour le premier Monumen'Trail qui se déroulera le dimanche 16 septembre 2018.

Préambule

À propos des longueurs des parcours.

Avec la généralisation des GPS, il est de plus en plus fréquent que les distances de parcours soient contestées par des concurrents dont le GPS annonce une distance supérieure à celle annoncée par l'organisateur.

Il faut savoir que :

- le mesurage officiel d'un parcours est toujours effectué deux fois, par un ou deux mesureurs ayant reçu une formation homologuée par la FFA.
L'écart entre les deux mesures ne doit pas excéder 0,1 %.
- la trajectoire mesurée est la plus courte qui puisse être empruntée par un coureur.
- la technique du mesurage est universelle reconnue par les fédérations nationales et l'IAAF.
Tous les tests ou vérifications qui ont été effectués prouvent la fiabilité de cette technique.

En ce qui concerne les GPS :

- l'évaluation d'une longueur ne se fait pas en continu, mais à partir de points plus ou moins rapprochés et qui, dans le cas d'une ligne droite, ne sont pas toujours rigoureusement alignés. Pour un parcours sinueux les incertitudes sont encore plus fortes.
- on estime que les GPS des coureurs donnent des résultats excessifs d'au moins 1 % (100 mètres pour 10 km, 210 mètres pour un semi, 420 mètres pour un marathon).
Si vous n'êtes pas convaincu, testez votre GPS (sur un stade, par exemple : un stade mesure 400m à 30cm de la lisse).

Charte environnement

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement, à ne laisser aucun déchet sur le parcours, ni commettre de dégradation.

Le passage dans le parc du château ne sera possible que pour les coureurs ayant le dossard bien accroché sur la poitrine. Passage individuel dans le sas d'entrée du parc du château.

Epreuves

Monumen'Trail 25 km avec un dénivelé d'environ 800 m.

Monumen'Trail nature 13 km avec un dénivelé d'environ 300 m.

Départ pour les deux courses

Le départ a lieu au Fort de Boulémont à Mont les Neufchâteau.

Arrivée pour les deux courses

L'arrivée a lieu dans le Fort de Boulémont à Mont les Neufchâteau

Horaires

Briefing 8h50 Monumen'Trail 25km

Briefing 9h20 Monumen'Trail 13km

Départ Monumen'Trail 25km 9H00

Départ Monumen'Trail 13km 9H30

Inscriptions

Les inscriptions internet seront closes le jeudi 13 septembre à 20h00. Pas d'inscription le vendredi 14 septembre. Inscription sur place : samedi LIBR'ASSUR Neufchâteau de 10h à 17h avec majoration de 4€. Inscription sur place : Le dimanche 16 septembre 2018 à partir de 8h00 jusqu'à 20' avant les départs au Fort de Mont les Neufchâteau avec majoration de 4€.

Par internet : <http://event.dag-system.com/evenement/monumen-trail-2018>

Par courrier : inscription obligatoirement complète : feuille d'inscription avec certificat médical ou copie de licence et règlement. L'inscription ne sera pas prise en compte s'il manque un document.

Le nombre de coureurs n'est pas limité.

Le médecin sur place ne signera pas de certificat de complaisance.

Tarifs

Monumen'Trail 25km : 16 euros

Monumen'Trail 13km : 11 euros

Majoration 4 euros pour les inscriptions le samedi 15 et le dimanche 16 septembre.

Ravitaillements

Les deux courses se déroulent en autonomie partielle et les coureurs devront obligatoirement emporter une réserve d'eau et les vivres nécessaires.

Un ravitaillement de dépannage liquide pour les deux courses à la grande clairière (km 11 pour le grand et km 8 pour le petit) et un ravitaillement liquide et solide sera toutefois prévu au km 19 pour le Monumen'Trail 25km.

Equipement obligatoire

L'organisateur pourra demander aux concurrents d'emporter un vêtement imperméable en cas de mauvaises conditions météorologiques.

Pour le Monumen'trail 25km :

Sac avec poche à eau 1 litre minimum, couverture de survie, sifflet.

Pour le Monumen'trail 13 km :

Sac avec poche à eau ou ceinture porte gourde, couverture de survie, sifflet.

Les bâtons sont autorisés pour les deux courses mais pas nécessaire sur le Monumen'Trail 13km.

Barrières horaires / abandons

Le Monumen'Trail s'adresse à des coureurs entraînés.

Horaire maximum de passage à la clairière (km 11 pour le grand et km 8 pour le petit) : 11h00.

Horaire maximum de passage au km 15 : 12h00.

En cas d'abandon, le coureur doit se rendre au point de contrôle le plus proche et redonner son dossard. Il rejoindra l'arrivée soit avec le signaleur après le passage du dernier coureur, soit par ses propres moyens.

Participation

Le Monumen'Trail 25km est ouvert aux coureurs nés en 2000 et avant.

Le Monumen'Trail 13km est ouvert aux coureurs nés en 2002 et avant (les mineurs devront justifier d'une autorisation parentale).

Les licenciés FFA (compétition, loisir Running), FFTRI, UFOLEP compétition course à pied ou athlétisme ou FFCD devront présenter une copie de leur licence (Compétition ou loisir Running en cours de validité).

Les non licenciés présenteront un certificat médical d'aptitude à la course à pied en compétition établi depuis moins d'un an à la date de la course.

Les licences des autres fédérations sportives ne pourront pas être acceptées.

Parcours (voir itinéraire)

Balisage avec des flèches sur piquets à chaque intersection et rubalise le long du parcours.

Retrait des dossards

Le samedi 15 septembre 2018 : LIBR'ASSUR Neufchâteau de 10h à 17h

Le dimanche 16 septembre 2018 à partir de 7h30 jusqu'à 20' avant les départs.

Récompenses

Un cadeau à chaque participant.

Le scratch des 2 courses : 3 premières féminines et 3 premiers masculins.

Le premier de chaque catégorie de chaque course sera récompensé (de cadet à Master 5 pour le 13km et de junior à Master 5 pour le 25km).

Repas chaud en self service de 11H30 à 15 h

Les déjeuners sont au prix de 14,00 euros. A réserver avec l'inscription dans la limite du nombre de repas proposés.

Buvette et snacking seront proposés sur place.

Assurance

L'Athlétic Club de Neufchâteau a souscrit auprès de la Fédération Française d'Athlétisme une assurance Responsabilité Civile pour le Monumen'Trail 2018. Les participants doivent cependant avoir une assurance personnelle, les licenciés la possèdent avec leur licence.

Responsabilité

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, blessures ou accidents provoqués par une déficience physique lors de l'épreuve.

Sécurité

La sécurité est assurée par une équipe de secouristes et l'équipe de l'organisation.
En cas de mauvais temps, l'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve.

Droit à l'image

Dans le cadre de la course le concurrent donne l'autorisation à l'organisation d'utiliser toute photo ou image concernant la course dans le cadre de la promotion de celle-ci.

Annulation

En cas d'annulation par l'organisation par suite de conditions météorologiques très défavorables ou autre raison majeure, l'inscription sera remboursée sous déduction de la somme de 8 euros restant à l'organisation.

En cas d'annulation par les concurrents, un certificat médical sera obligatoirement exigé et 8 euros seront conservés pour frais d'organisation.

Respect du règlement

Les concurrents s'engagent à respecter le règlement.

